

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT : ÉTAT DES LIEUX DES MÉCANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DE LA DIASPORA AU MALI

Dr Boulaye KEITA

Maitre-Assistant

*l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,
Faculté d'Histoire et de Géographie*

keitaboulaye@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Depuis plus d'une décennie maintenant, les questions migratoires sont propulsées au-devant de la scène nationale et occupent une place de choix dans l'agenda international des États. Si les débats restent largement dominés par la gestion des migrations irrégulières, il y a lieu de signaler que, le Mali dispose d'une diaspora fortement engagée dont l'apport constitue un atout pour le processus du développement national à travers d'importants transferts de fonds et des compétences. À travers sa vision, la Politique nationale de migration ambitionne de faire de la migration un véritable atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté.

L'approche méthodologique s'est appuyée sur la revue documentaire et la conduite d'entretiens ciblés avec divers acteurs clés du domaine migratoire et des investissements productifs de la diaspora en particulier. L'analyse documentaire et les travaux de terrain montrent que pour attirer la diaspora vers l'investissement productif, le gouvernement a initié plusieurs mesures et en dépit desquelles, il y a lieu de constater peu d'initiatives d'envergure de la diaspora sur la question. Le secteur de la migration est marqué par l'intervention de plusieurs acteurs et un déficit criard de données statistiques fiables et de coordination entre les acteurs. Les enquêtes ont eu lieu essentiellement à Bamako.

Le présent article vise à faire un état des lieux des mécanismes existants pour l'investissement productif de la diaspora, les défis à relever dans le secteur et quelques propositions de pistes en vue d'améliorer la situation.

Mots clés : développement, diaspora, investissement, migration, transferts

ABSTRACT:

For more than a decade now, migration issues have been brought to the forefront of the national scene and occupy a prominent place on the international agenda of States. Although debates remain largely dominated by the management of irregular migration, it should be noted that Mali has a highly committed diaspora whose contribution constitutes an asset for the national development process through significant transfers

of funds and skills. Through its vision, the National Migration Policy aims to make migration a real asset for the development of the country, a factor of economic growth and social advancement to sustainably reduce poverty.

The methodological approach was based on a literature review and targeted interviews with various key actors in the migration ecosystem and productive investments from the diaspora in particular. The literature review and fieldwork show that to attract the diaspora to productive investment, the government has initiated several measures, but despite this, there are few large-scale initiatives by the diaspora on this issue. The migration sector is marked by the intervention of several actors and a glaring lack of reliable statistical data and coordination between actors. The surveys took place mainly in Bamako.

This paper aims to provide an overview of existing mechanisms for productive investment by the diaspora, the challenges to be met in the sector and some proposed ways to improve the situation.

Keywords: development, diaspora, investment, migration, transfers

INTRODUCTION

Les transferts de fonds des maliens de l'extérieur selon les données de la balance de paiement du Fonds monétaire international (FMI), s'élevaient à environ un milliard USD soit 538 milliards de francs CFA (OCDE, 2022, p.85). 95% des transferts sont orientés vers les besoins sociaux. Seulement 5% desdits transferts sont investis pour l'entrepreneuriat, les activités génératrices de revenus (AGR), l'immobilier et autres. L'enjeu actuel est d'orienter les ressources de la diaspora vers des investissements productifs.

La migration est un défi majeur pour le Mali. Sa gestion est une priorité pour les plus pouvoirs publics. Conscient de cette situation, le gouvernement du Mali a adopté le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) dont l'axe stratégique 5 est intitulé Développement du capital humain, fait une priorité la mobilisation et la valorisation des apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement à travers son objectif spécifique 5.5.2. Au plan sectoriel le Gouvernement a conçu la Politique Nationale de Migration (PONAM 2015-2024) et son Plan d'Actions 2015-2019, qui ont été adoptés en Conseil des Ministres le 03 septembre 2014. La vision de la PONAM est de : faire de la migration, un véritable atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté, (document de la politique nationale de migration, p.21).

Dans un contexte de conjoncture internationale marquée par la baisse des investissements directs étrangers, le Mali peut saisir l'opportunité d'affirmer davantage le rôle de la diaspora dans le développement du pays. En effet, on assiste à l'émergence d'investisseurs de la diaspora malienne ayant un profil différent en termes de compétence, de capital, et de capacité d'innovation, notamment parmi les jeunes générations de la diaspora (2ème et 3ème générations). La création des plusieurs associations de professionnels notamment les membres de l'Association Union des Ambassadeurs (UDA), composée de jeunes qui ont la nationalité malienne et d'un pays européen ou le Groupe AIRNESS constituent des vrais investisseurs qui évoluent sur le double espace et dans des domaines variés tels que l'agriculture, la médecine, le design, l'architecture, le conseil, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme. L'émergence de ces acteurs est le témoignage d'une nouvelle opportunité de transferts de compétences de la diaspora vers le Mali, et d'une volonté de rendre les transferts plus productifs.

L'objectif général du présent article vise à faire l'état des lieux des dispositifs et mécanismes existants pour l'incitation de la diaspora vers les investissements productifs.

Les objectifs spécifiques visent à :

- faire un état des lieux des dispositifs et mécanismes existants : canaux de transfert, fonds d'investissement pour la diaspora, secteur financier (banques et établissements de crédits, secteurs/domaines d'investissement etc.) ;
- procéder à un état des lieux : forces et faiblesses des dispositifs en faveur de l'investissement productif de la diaspora ;
- identifier les contraintes relatives à l'investissement productif de la diaspora.

1. MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cet article s'est inscrite dans une démarche participative auprès de l'ensemble des acteurs concernés par l'investissement productif de la diaspora. Ainsi, la démarche méthodologique a consisté en la revue de la documentation disponible et en la conduite d'entretiens ciblés avec divers acteurs du domaine de la migration et des investissements productifs de la diaspora.

Dans un premier temps, il s'agissait d'analyser les cadres politiques, les aspects institutionnels et les orientations stratégiques nationales en la matière. A ce niveau les acteurs qui assurent le suivi et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Migration (PONAM) ainsi que ceux qui définissent les dispositifs d'incitation à l'investissement privé ont été rencontrés. Dans un second temps les responsables d'associations faitières de la diaspora malienne, les réseaux d'entreprises et les partenaires techniques et financiers ont été ciblés en raison des rôles d'influence et de plaidoyer dans le domaine de l'investissement productif. Des entretiens individuels ou de groupes ont été organisés avec les acteurs de mise en œuvre que sont les membres de la diaspora, les représentants des prestataires de services financiers et non financiers. Les outils utilisés dans le cadre de cette étude sont les guides de discussion et le questionnaire.

La revue documentaire a porté d'abord sur l'analyse des documents de base tels que le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019 - 2023), la Politique Nationale de Migration (PONAM), la Stratégie Nationale pour l'investissement productif, le guide des filières porteuses au Mali, les rapports d'études, et de projets de développement, les textes législatifs et réglementaires d'origine nationale et supranationale).

L'absence de données statistiques fiables, la réticence de certains interlocuteurs à partager leurs données et outils, la concentration des enquêtes à Bamako sont autant de facteurs qui n'ont pas permis de procéder à une analyse fine avec une segmentation de la population de la diaspora, une différenciation en ce qui concerne les besoins et les sous-secteurs d'investissement ainsi que la catégorisation en fonction des régions géographiques. Néanmoins les données collectées et les analyses produites ont permis de rendre compte l'état des lieux des dispositifs et mécanismes existants pour l'incitation de la diaspora vers les investissements productifs, les forces et les faiblesses.

2. RÉSULTATS

2.1. LES TRANSFERTS DE FONDS :

Les statistiques officielles estiment à près de 4 millions de Maliens vivent à l'étranger, principalement dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie) et de plus en plus d'Europe (pour près d'un jeune migrant sur cinq)¹. Cependant, ce chiffre est prendre avec prudence car il s'agit d'une estimation fournie par la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur, qui à ce jour ne dispose pas de données fiables sur le nombre des maliens à l'extérieur faute de recensement de ces derniers.

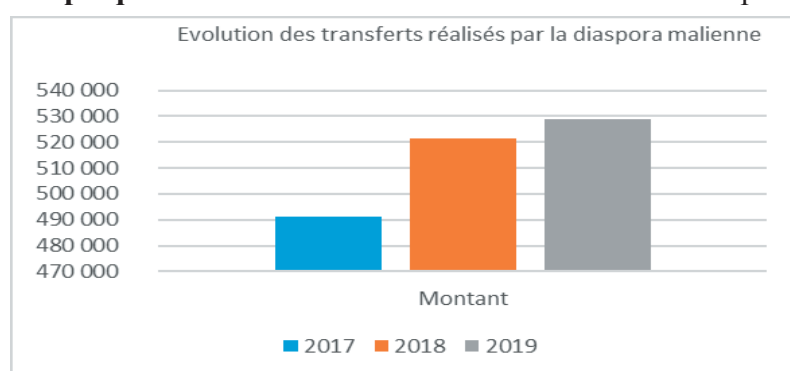
L'ampleur du phénomène migratoire au Mali se caractérise d'une part par l'importance des flux migratoires et d'autre part par le volume des transferts de fonds des migrants, qui est passé de 937 millions USD en 2016 à 1059 millions USD au cours de l'année 2017. En termes de contribution à l'économie nationale,

¹ Chiffre de la Direction Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME), 2014, rapport annuel.

cela représenterait 7,4% du PIB en 2017². Même si le montant net a enregistré une diminution en 2018 (900 millions de dollars), il représentait environ 7% du PIB³. Les transferts d'argent de la diaspora malienne passent par deux canaux à savoir : les envois d'argent, transitant par les circuits officiels, sous le contrôle et la surveillance de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et les envois faits à travers des intermédiaires non officiels dont des migrants de retour au berceau.

Les supports utilisés pour ces flux financiers sont : le virement bancaire, les envois par les bureaux ou sociétés de transferts et les retraits de compte par l'intermédiaire de la bi-bancarisation. Les montants pris en compte, sont ceux de la balance des paiements, établie par la BCEAO et le reste est obtenu avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Concernant les transferts de fonds, il faut signaler que malgré un contexte économique difficile au niveau international, ils sont en augmentation d'année en année. Les graphiques suivants donnent les traits marquants des transferts de fonds des maliens de l'extérieur selon la BCEAO.

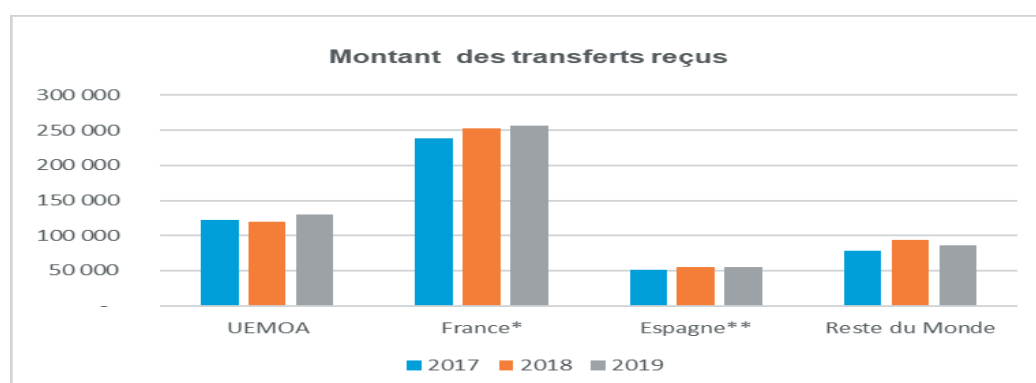
Graphique 1 : Evolution du montant des transferts réalisés par la Diaspora entre 2017 et 2019



Source : BCEAO.

On peut constater que les transferts de fonds sont en constante croissance durant la période de référence (2017-2019).

Graphique 2 : Evolution des transferts reçus par zone entre 2017 et 2019

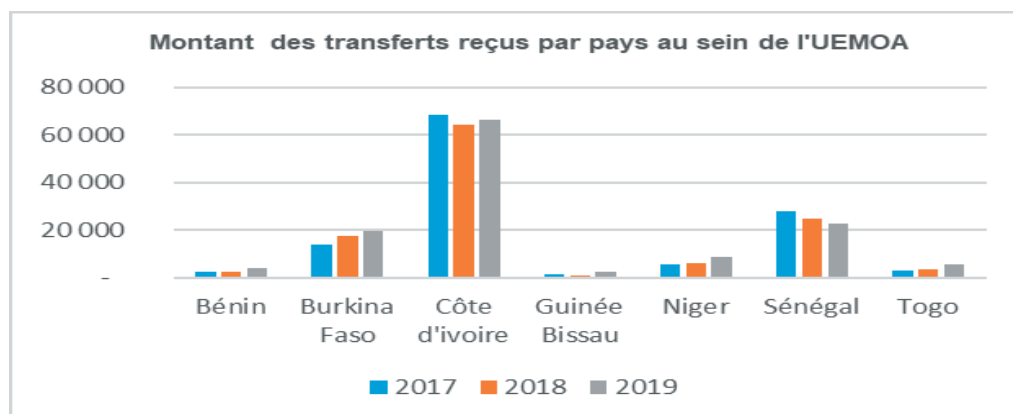


Source : BCEAO.

Les grands ensembles de provenance de ces transferts d'argent sont : la zone UEMOA, l'Europe particulièrement la France, l'Espagne et le reste du monde, comprenant la zone CEMAC, le reste de l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.

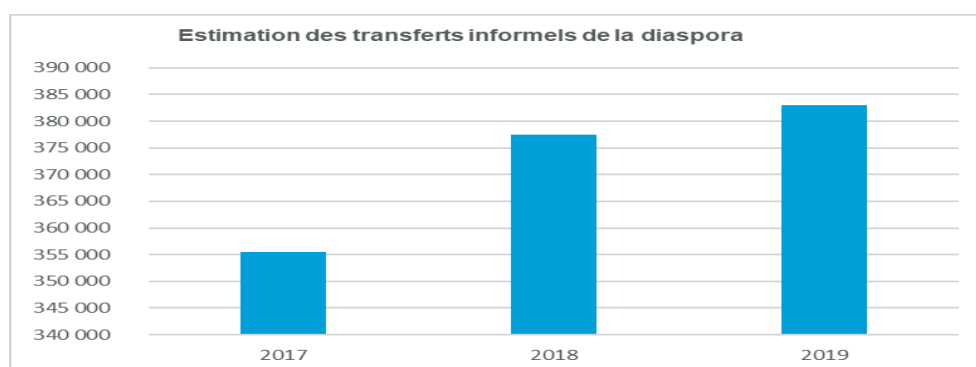
² The Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD), MIGRATION AND DEVELOPMENT, BRIEF 28, Migration and Remittances, Recent Developments and Outlook, 2017

³ Le Monde du 15 décembre 2019, « Les transferts de fonds des Maliens expatriés augmentent avec la crise ». https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/15/les-transferts-de-fonds-des-maliens-expatries-augmentent-avec-la-crise_6022955_3212.html#

Graphique 3 : Evolution des transferts reçus par pays au sein de l'UEMOA entre 2017 et 2019

Source : BCEAO.

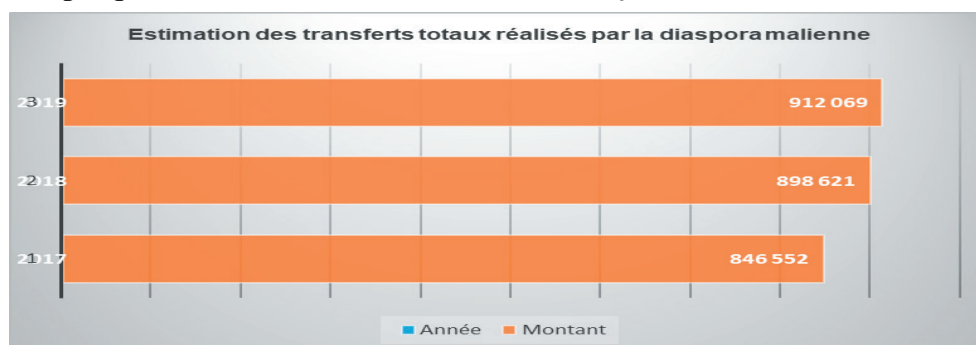
Les transferts officiels reçus de la diaspora des pays de l'UEMOA, constituent la 2ème origine des transferts d'argent, enregistrés par la BCEAO. Les maliens de Côte d'Ivoire sont les premiers contributeurs de ces transferts, suivis par ceux du Sénégal et du Burkina Faso. Il faut ici mettre en lien avec l'importance numérique des maliens dans ces pays.

Graphique 4 : Estimation des transferts informels reçus entre 2017 et 2019

Source : BCEAO

Les transferts informels d'argent de la diaspora

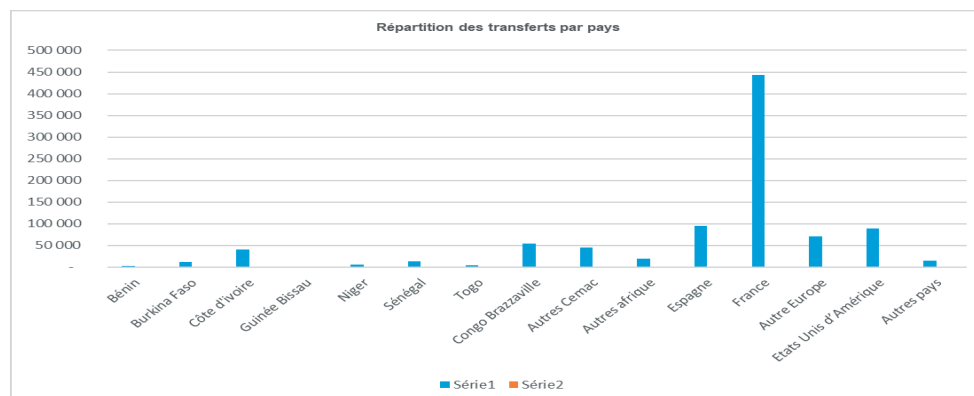
Il ressort des résultats des enquêtes réalisées par la BCEAO en 2013, sur les transferts des diasporas de la zone UEMOA, qu'en moyenne, plus du sixième (17,3%) des transferts reçus a transité par des circuits informels à travers notamment le système fax, les voyageurs et autres. La situation par pays est disparate, avec 42,0% au Mali pour le plus fort taux observé, 10,4% au Sénégal et 9,2% en Côte d'Ivoire pour les plus bas taux. Elle situe le Mali dans le peloton de tête de cette distribution des transferts informels. Ce qui nécessite aujourd'hui de grands efforts de structuration et de formalisation du sous-secteur.

Graphique 5 : Estimation des transferts totaux réalisés entre 2017 et 2019

Source : BCEAO.

Les transferts totaux retenus, comprennent l'ensemble des transferts formels enregistrés par la BCEAO et les estimations des transferts informels, établis sur la base des résultats des études et enquêtes réalisées, par la BCEAO et la Banque Mondiale. Ces estimations des transferts totaux reçus de la diaspora sont de l'ordre de 900 milliards de FCFA.

Graphique 6 : Répartition des transferts par pays en 2019.



Source : BCEAO.

Le graphique 6, établit les montants transférés par les maliens de la diaspora par pays d'accueil. Il montre clairement l'importance des transferts des maliens en Europe et aux États Unis d'Amérique. En Afrique Congo Brazzaville et la Côte d'Ivoire se différencient nettement des autres pays du fait de l'importance numérique des maliens dans ces pays.

2.2. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS :

Les mécanismes et dispositifs pour l'incitation de la diaspora sont initiés ou mis en œuvre par une multitude d'acteurs qui sont au sein de l'administration publique, les Organisations de la Société civile ou Organisations des Maliens établis à l'extérieur et certains partenaires techniques et financiers. Dans ce passage, nous présentons succinctement une esquisse de la cartographie des acteurs et des outils qu'ils mobilisent dans le cadre de l'incitation de la diaspora malienne aux investissements productifs.

2.2.1. LES STRUCTURES PUBLIQUES :

Le Ministère en charge des Maliens établis à l'Extérieur (MME)

En tant que département ministériel en charge des Maliens établis à l'extérieur, il a entrepris une série d'activités en faveur de la promotion de l'investissement de la diaspora au Mali, parmi lesquelles on pourrait citer la conception et l'adoption de la Politique Nationale de Migration (PONAM) dont l'axe stratégique 4 marque la vision du pays pour une mobilisation des ressources humaines, techniques et financières de la diaspora pour le développement du Mali. Dans un contexte, où seulement 5%⁴ des transferts de fonds de la diaspora sont affectés à l'investissement, le département se propose d'inverser cette tendance.

A travers son rôle stratégique de définition et de suivi de la mise en œuvre des politiques et orientations, le Ministère est l'acteur institutionnel majeur qui peut impulser la mise en œuvre des mécanismes d'incitation de la diaspora à l'investissement productif. Pour attirer les Maliens établis à l'extérieur vers le secteur de l'investissement, le département met en œuvre une série d'actions telles que :

- l'élaboration d'outils et supports de communication sur les opportunités d'investissement au Mali ;
- l'organisation des rencontres de sensibilisation et d'information à l'intention des Maliens établis à l'extérieur au niveau des pays de résidence à travers les organisations de base, les manifestations culturelles et des visites ciblées auprès de la diaspora malienne ;

⁴ Entretien Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, 2020.

- le renforcement de la communication en direction de la diaspora à travers, l'animation du site web du ministère, l'exploitation des sites web des différentes organisations dans les pays de résidence, l'exploitation des sites web des associations de la diaspora malienne ;
- le portage du projet de création d'une banque des Maliens établis à l'extérieur (l'étude de faisabilité a été faite), la possibilité d'intensification de la collaboration avec des banques de la place (BIM-SA) ;
- des réflexions avec les partenaires internationaux pour promouvoir l'investissement de la diaspora.

La Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) :

De par ses missions, elle favorise la promotion des investissements de la diaspora à travers :

- l'élaboration d'un répertoire des investisseurs de la diaspora ;
- le suivi des projets d'investissement des maliens de l'extérieur ;
- la création de conditions d'une véritable participation des Maliens établis à l'extérieur au développement économique du Mali.

Pour cela, la DGME facilite l'obtention d'une suite favorable aux demandes d'exonération pour les projets d'investissement de la diaspora. Elle informe et sensibilise la diaspora par rapport à l'investissement à travers des rencontres d'échanges entre nationaux et diaspora.

L'Agence pour la Promotion de l'Investissement au Mali (API Mali) :

L'API MALI, une structure mise en place par le gouvernement pour essentiellement la promotion des investissements. La création du Guichet Unique rentre dans la simplification des formalités administratives au niveau du démarrage de l'entreprise. API-Mali en assure la gestion et fait désormais figure d'interlocuteur unique pour les opérateurs. Elle a développé un certain nombre d'outils d'accompagnement destinés à rendre le Mali suffisamment attractif pour les investisseurs dont ceux de la diaspora. Au nombre des mesures spécifiques à l'endroit de la diaspora, on peut noter entre autres, la mise à disposition d'informations sur les procédures à suivre pour investir au Mali et les mécanismes institutionnels, la mise en ligne d'informations sur les secteurs porteurs au Mali, le cadre normatif et institutionnel des investissements au Mali, la mise au point d'un dispositif d'accompagnement dont pourrait bénéficier tout investisseur potentiel au Mali, la facilitation des démarches d'acquisition du foncier agricole, industriel ou à usage d'habitation, les orientations sur les marchés cibles de l'investisseur, l'appui au réseautage, l'appui à l'écoulement des productions, l'accès aux licences ou autres agréments hors Guichet Unique.

Les difficultés auxquelles les investisseurs de la diaspora sont confrontés au niveau des structures techniques de l'État sont entre autres le manque d'un véritable dispositif d'accompagnement, le déficit d'information sur les opportunités d'investissement et la lourdeur administrative.

2.2.2. LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS :

Le Mali dispose de quatorze (14) banques commerciales, le secteur bancaire malien est dans l'ensemble stable, solide et rentable à la lumière des entretiens réalisés avec les responsables de banques. Les banques expérimentent de plus en plus des solutions électroniques, permettant d'améliorer le taux de bancarisation. Au plan national, la Banque Centrale met aujourd'hui à la disposition des établissements de crédit une centrale des risques permettant de surveiller l'évolution des engagements de la clientèle et la prise de risque. Des plateformes électroniques ont été développées et mises à la disposition des institutions de financement pour améliorer la gestion du risque, à travers notamment les centrales de risque et le bureau de crédit. La Banque Internationale pour le Mali (BIM) a été la plus active sur le segment de la diaspora mais d'autres y sont aussi et cherchent à intensifier leurs relations avec cette clientèle. Pour ce qui est de la microfinance, la poursuite du plan d'assainissement et de la mise en œuvre de la politique nationale de la microfinance produisent des effets avec quatre-vingt-trois (83) Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Cette multitude d'acteurs contribue à l'amélioration du taux d'inclusion financière à travers les services suivants : épargne, crédit, transfert d'argent en collaboration avec les opérateurs et la micro-assurance.

Enfin, il existe quelques fonds de garantie actifs sur les marchés (par exemple le Fonds de Garantie du Secteur Privé – FGSP et le Fonds Renouvelable pour l'Emploi - FARE) ainsi que des investisseurs privés. Le crédit-bail reste encore

nouveau sur le marché financier. En collaboration avec ses partenaires publics et privés, le gouvernement a entrepris plusieurs initiatives pour améliorer l'offre de garantie financière pour les entreprises du secteur privé. L'accès aux crédits bancaires pour la diaspora reste difficile à cause des taux élevés, le l'appartenance au double espace (pays d'accueil et pays d'origine) des migrants, l'absence d'un cadre de communication efficace entre la diaspora et les institutions financières et surtout l'absence d'un outil financier dédié spécifiquement aux investisseurs de la diaspora.

2.3.3. LES PRESTATAIRES DE SERVICES NON FINANCIERS :

Les prestataires de services non financiers comprennent une diversité d'acteurs dont les associations d'entreprises notamment la Chambre de commerce et d'Industrie (CCIM), Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), les Incubateurs qui accompagnent les start-ups, les spécialistes en intermédiation financière. La demande pour ces services reste encore très faible. Elle est assurée en grande partie par les programmes et les projets de développement où des partenaires financiers mobilisent les prestataires comme des relais techniques.

Les défis majeurs avec les prestataires de services sont entre autres le déficit de communication avec la diaspora et également l'absence d'un dispositif spécifique à l'endroit des investisseurs de la diaspora.

2.2.4. LES ORGANISATIONS DES MALIENS ÉTABLIS À L'EXTÉRIEUR :

Les organisations des Maliens établis à l'extérieur et sont nombreuses et diverses. Parmi elles on peut citer le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) en 1991 suite à la conférence nationale qui a réuni toutes les forces vives de la Nation malienne. Il est l'une des plus grandes associations fédératives qui regroupe en son sein soixante-neuf (69) Conseils de Base de Maliens de l'Extérieur dans les pays d'accueil. Dans le but de renforcer la crédibilité du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, le Gouvernement, en Conseil des Ministres, l'a reconnu d'utilité publique par décret N°09 -594/PRM du 03 novembre 2009. Le HCME est un organe consultatif à caractère associatif, apolitique, laïc, non discriminatoire et à but non lucratif. Il sert de relais entre les Organisations de la diaspora et les autorités nationales et partenaires internationaux.

Il y a aussi le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), créé en 2015, se fixe comme objectif de servir les Maliens établis à l'extérieur. Il est aujourd'hui l'une des organisations faitières de la diaspora malienne la mieux organisée. Il est représenté dans quarante-neuf (49) pays d'accueil et travaille en parfaite harmonie avec les missions diplomatiques et consulaires du Mali. Depuis 2017 le CSDM est membre fondateur du Grand Forum Économique des Diasporas Africaines de Paris. La première édition de ce forum a réuni plus de 2500 personnes qui ont échangé sur des nombreuses thématiques notamment la création d'entreprise, le financement de projet, l'innovation et l'emploi. Ce fut l'occasion pour le CSDM de créer un réseau intégrant une centaine de participants institutionnels (du pays d'accueil et du pays d'origine), de nombreuses personnalités d'origine diverse, des chefs d'entreprise, des responsables d'associations et de clubs économiques.

Quant à l'Union des Ambassadeurs, elle est un réseau d'entrepreneurs et professionnels euro-maliens ayant fait le choix de venir s'installer et vivre au Mali afin de participer activement au développement économique et social de leur « deuxième pays ». Ce réseau a donc pour objectif de rendre l'expérience du retour au Mali attractive, positive, enrichissante et productive. La difficulté d'accès à une information fiable, la méconnaissance des processus de financements de projets, et le choc culturel et social, sont entre autres les difficultés évoquées par les membres de l'UDA. Les associations des Maliens établis à l'extérieur, fortement engagées dans la protection et la mobilisation de la diaspora pour le développement national, restent confrontées à nombreux difficultés qui freinent leurs actions en matière d'investissement productif. Ces difficultés se résument entre autres au manque d'une vision réelle sur la question, un engagement plus fort pour les investissements à caractère social, l'insuffisance de compétences techniques des porteurs de projets de la diaspora. Toutes ces difficultés sont accentuées par la méconnaissance du climat des affaires au Mali et la lourdeur administrative pour les investisseurs de la diaspora.

2.2.5. CADRE RÉGLEMENTAIRE :

Le Mali dispose de plusieurs mesures d'incitations aux investissements dont le Code des investissements (CI), le Code général des impôts et la Loi sur la promotion immobilière.

Le code des investissements vise entre autres :

- la mobilisation de l'épargne nationale et l'attraction des capitaux étrangers ;
- la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- la valorisation des matières premières locales ;
- la promotion des exportations ;
- l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux ;
- l'attraction des investissements dans toutes les régions du pays.

Il existe quatre (4) régimes relatifs au Code de l'impôt. Ces régimes accordent des avantages aux investisseurs dont les maliens de l'extérieur. Si le cadre réglementaire dispose des avantages spécifiques pour les investisseurs, il convient de noter que rares sont les porteurs de projet de la diaspora qui sollicitent ces dispositifs faute de méconnaissance. Il n'existe aucun cadre d'échanges et de partage avec la diaspora pour une meilleure connaissance des avantages en faveur des investisseurs.

3. DISCUSSIONS

La question de l'intervention de la diaspora les questions relatives à l'investissement productif n'est pas nouvelle dans la littérature des migrations. S'il y a lieu de constater des mutations notoires dans l'engagement des migrants ces dernières années, surtout leur rapport au développement des localités d'origine, il faut cependant préciser que l'essentiel des études réalisées sur la question démontrent que les actions engagées restent largement orientées vers le secteur social notamment la prise en charge des familles restées au Mali. La présente étude ne fait pas exception. Le secteur immobilier constitue le principal secteur d'investissement pour les migrants maliens. Le choix pour l'investissement immobilier s'explique aussi par la possibilité pour les migrants d'avoir d'autres sources de revenus en dehors de la rente migratoire (KEITA, 2012, p.259).

Selon une étude de la Banque Africaine de Développement (BAD) commanditée par le gouvernement français (janvier 2007), sur les transferts de fonds des migrants, l'immobilier est le deuxième poste d'envoi d'argent des Maliens de France. Elle montre qu'au moins 30% des montants transférés sont investis dans le secteur immobilier. Il représenterait presque plus de cent (100) milliards de francs FCFA annuellement, étant donné que le montant total transféré par les seuls Maliens de France atteint 300 milliards de francs CFA par an.

L'étude réalisée par le Groupe de travail rassemblant le FORIM, FINANSOL ET LE CFSI, intitulée « *valorisation économique de l'épargne des migrants* », confirme également que la construction ou l'amélioration de l'habitat dans le pays d'origine constitue le deuxième secteur de motifs de transferts de fonds des migrants (2003, p.13).

Une autre étude réalisée en 2013, par l'Association Migrations & Développement (M&D) et présentée lors des travaux du séminaire sur : *Investissement productif des Marocains Résidents à l'Étranger et Développement des Territoires*, tenu à Marseille les 19 et 20 avril 2013, confirme le fait :

qu'une faible part des transferts se dirige vers l'investissement productif. Sur un volume de transferts des Marocains Résidents à l'Étranger vers le Maroc qui compte pour 7 à 8% du PIB marocain, le total des investissements représente environ 10%, tandis que 20% sont placés sur des comptes d'épargne, le reste (70%) allant à la consommation. Parmi les 10% investis, 70% vont vers l'immobilier et 20% vers l'investissement dans le tourisme et l'industrie. C'est donc environ 2% du total des transferts des Marocains Résidents à l'étranger, tels qu'appréhendés par les statistiques, qui se destinent à l'investissement productif, (l'Association Migrations & Développement (M&D), 2014, p.23)

L'action des migrants dans le processus du développement des pays d'origine en général de façon générale et spécifiquement dans le secteur de l'investissement productif reste largement en deçà des attentes. La prise en charge sociale des familles représente 80% des transferts de fonds des migrants et les projets collectifs à caractère social (centres de santé, adduction d'eau, écoles), représenteraient 15%⁵.

De nombreux travaux scientifiques ont prouvé la faible implication des migrants dans des projets d'investissement d'envergure. Les premières actions des migrants ont surtout consisté en des investissements prestigieux à caractère socioculturel et symbolique fort comme les mosquées (TIMERA, 1996 : 70-71).

Malgré les facilités accordées aux migrants, aucun matériel d'investissement comme des pièces d'usines, des engins lourds ou autres n'a été enregistré au service des Douanes, chargé des Maliens de l'extérieur (KEITA, 2009, p.31).

Au regard de l'apport des migrants au pays d'origine notamment à travers des fonds importants, des initiatives ont été développées au niveau régional et national et visent à accroître et orienter les fonds des migrants dans les secteurs productifs. Les signataires du Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 se sont engagés à assurer l'accès des migrants et de leurs ménages à des services financiers abordables, ainsi qu'à réduire les coûts de transaction des transferts de fonds (OCDE, 2017, p.2). D'autres initiatives visent à stimuler l'investissement des fonds envoyés, notamment les exonérations fiscales sur les capitaux importés par les migrants à des fins d'investissement, les subventions de contrepartie et le soutien aux « obligations des diasporas ».

Au Mali des initiatives similaires ont été mises en place par le Gouvernement. Il s'agit notamment de la signature d'une convention avec la Banque Internationale pour le Mali (BIM) en 2015, la levée des clauses d'exclusivité sur les transferts de fonds en 2011 en vue de réduire les coûts de transfert, les exonérations douanières accordées aux investisseurs de la diaspora, l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'investissement productif. De façon globale, l'engagement des migrants dans l'investissement productif reste limité. Les contraintes selon les personnes rencontrées sont entre autres :

- le climat des affaires au Mali dans le contexte politique et sécuritaire actuel n'encourage pas un investisseur ;
- le déficit d'informations relatives aux opportunités d'investissement ;
- la lourdeur administrative pour en vue de créer une entreprise ;
- l'insuffisance de ressources pour les investissements d'envergure faute de crédits à taux complétifs aussi bien dans le pays d'accueil que d'origine ;
- le manque de compétences techniques pour la conduite de projets d'investissement des porteurs de projet de la diaspora ;
- l'absence d'un mécanisme adopté pour l'accompagnement des migrants investisseurs.

La mise en place d'une stratégie de communication mieux ciblée, basée sur une connaissance approfondie du profil de la diaspora et de ses demandes en matière d'investissements productifs est nécessaire dans l'amélioration de la marque Mali. L'absence de données statistiques fiables, la réticence de certains interlocuteurs à partager leurs données et outils, la concentration des enquêtes à Bamako sont autant de facteurs qui n'ont pas permis de procéder à une analyse fine avec une segmentation de la population de la diaspora, une différenciation en ce qui concerne les besoins et les sous-secteurs d'investissement ainsi que la catégorisation en fonction des régions géographiques. Néanmoins les données collectées et les analyses produites ont permis de comprendre le contour de la question relative aux investissements productifs de la diaspora.

⁵ Entretien au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine, 2020.

CONCLUSION

Cette contribution relative aux investissements productifs de la diaspora malienne a permis de faire un état des lieux de la question. Ainsi, il a été constaté que la problématique de l'investissement productif de la diaspora se trouvera au croisement des contraintes conjoncturelles (la méconnaissance des opportunités par la diaspora et l'absence d'une analyse fine de la diaspora par les acteurs) et des défis structurels (en lien avec la confiance dans le système en place dans le pays d'origine, les difficultés relatives à la lourdeur administrative pour les investisseurs).

La présente étude a permis de réaliser la cartographie des acteurs et des opportunités existantes. A ce niveau, il a été révélé la multiplicité des acteurs, ce qui recommande de revisiter les arrangements institutionnels et de redynamiser des espaces d'échanges et de partage d'une part et d'autre part de caractériser les mécanismes mis en place en termes de réponses.

A la lumière des résultats de l'étude, il s'avère nécessaire la création et le maintien d'un environnement favorable, l'alignement des mécanismes d'incitation sur les priorités nationales, le renforcement de la qualité de l'information statistique comme outil de décision, la mise en place d'un dispositif de financement et des outils efficaces d'accompagnement des porteurs de projets de la diaspora.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association Migration & Développement, 2014, *Investissement productif des marocains résidant à l'étranger et développement des territoires*, Marseille, N°1 de la Collection « Regards sur les migrations et le développement », p.23.
- Banque Africaine de Développement (BAD), 2007, *les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement, Evaluation globale (Maroc, Sénégal, Mali, Comores)*, Rapport final, Tunis, Groupe de la Banque africaine de développement.
- Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 2013, *Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants au Mali*, Direction Nationale pour le Mali, Agence Principale de Bamako, Service des Etudes et de la Statistique.
- Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur, 2014, *Rapport annuel*, Bamako.
- FORIM, FINANSOL ET LE CFSI, 2003, *valorisation économique de l'épargne des migrants*, rapport d'état des lieux, Paris.
- KEITA B., 2012, *Migrations internationales, investissements immobiliers et recomposition territoriale en Afrique de l'Ouest : le cas de Bamako*, Université Paris Diderot.
- KEÏTA S., 2009, « *Les Maliens de l'extérieur et la problématique du développement* », in *Migrants des Suds*, sous la direction de Virginie Baby-Collin, Geneviève Cortes, Laurent Faret et Hélène Guétat-Bernard, IRD Éditions, p. 217-235.
- Le Monde du 15 décembre 2019, Les2019, *Les transferts de fonds des Maliens expatriés augmentent avec la crise*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/15/les-transferts-de-fonds-des-maliens-expatries-augmentent-avec-la-crise_6022955_3212.html#
- Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Bamako, 2014, *Politique Nationale de Migration*, Bamako.
- OCDE, 2017, *Renforcer les liens entre les migrations, l'investissement, les services financiers et le développement* », Paris, Éditions OCDE.
- OCDE, 2022, *Panorama de l'émigration malienne, Talent à l'étranger*, Editions OCDE, Paris.
- TIMERA M., 1996, *Les Soninkés en France, d'une histoire à l'autre*. Paris, Karthala, p.70-71.